

| NOMBRES DE MEMBRES | | |
|-------------------------------------|----------------|---|
| Afférents au Conseil Syndical | En exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 6 | 6 | 5 |

| Date de la convocation |
|------------------------|
| 22 août 2023 |

| Date d'affichage |
|------------------|
| 22 août 2023 |

| Objet de la Délibération |
|--------------------------|
|--------------------------|

**Voyage scolaire : participation
des parents**

N° 30.2023

Nombre de voix pour : 5
Nombre de voix contre : 0

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

et publication ou notification

Séance du 31 août 2023

L'an deux mil vingt-deux, et le neuf novembre à dix-sept heures trente, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M. Olivier FONS.

Présents : Olivier FONS, Philippe SIONNET, Stéphane FERRIER, David LE GUEN, Michel GONNET.

Secrétaire de séance : Stéphane FERRIER

*

-

Monsieur Le Président expose aux membres du conseil que dans le cadre de la sortie scolaire qui s'est déroulée au mois de juin au refuge de l'Alpe de Villar d'Arène sur deux jours, une participation des parents est à prévoir pour financer cette sortie.

Il propose de fixer cette participation à la nuitée et à la demi-pension à 15€ par enfant.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil :

-Approuvent le montant proposé

-Autorise l'encaissement de cette participation des familles de 15€ par enfant

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Président,

Olivier FONS



AR Prefecture

005-240500264-20230831-30_2023-DE
Reçu le 05/09/2023